



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
7 juin 2004
Français
Original: anglais

Session annuelle de 2004

14-23 juin 2004, Genève

Point 17 de l'ordre du jour provisoire

Coopération technique entre pays en développement

**Rapport sur les progrès réalisés
dans la coopération Sud-Sud***

Introduction

1. Le présent rapport a été élaboré par le Groupe spécial de la coopération Sud-Sud en vue d'approfondir l'analyse des objectifs de la coopération Sud-Sud, ainsi que l'a demandé le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de janvier 2004¹. On notera que le Groupe spécial formule actuellement le troisième cadre de coopération en faveur de la coopération Sud-Sud (2005-2007), qui sera présenté au Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire, en septembre 2004. Ce rapport, qui ne prétend pas être exhaustif, est un bref exposé général qui doit inciter le Conseil d'administration à formuler des idées et des conseils avant que la version définitive du prochain cadre de coopération ne soit arrêtée. Ce document attire également l'attention sur des possibilités d'améliorer la coopération Sud-Sud, en se fondant sur les enseignements tirés dans ce domaine et sur les recommandations faites au Groupe spécial ces derniers mois.

Les grands objectifs de la coopération Sud-Sud

2. La coopération Sud-Sud est un échange entre au moins deux pays en développement qui s'emploient à réaliser leurs objectifs de développement individuels ou collectifs en coopérant en vue du partage de leurs connaissances, de leurs compétences, de leurs ressources et de leur savoir-faire technique. Le PNUD et l'ONU appuient les échanges Sud-Sud depuis les années 70, comme suite à

* La soumission du présent document a été retardée parce qu'il a fallu réunir les données les plus récentes requises par le Conseil d'administration.

¹ Dans sa décision 13/2, le Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement a décidé de modifier le nom du Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement, qui s'appelle désormais Groupe spécial de la coopération Sud-Sud. À son tour, dans sa résolution 58/220, l'Assemblée générale, approuvant les décisions prises par le Comité de haut niveau, a décidé de changer le nom du Comité en Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud.



l'adoption du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement par la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement. Depuis, plusieurs résolutions et décisions sur ce thème ont été adoptées par l'Assemblée générale, le Conseil économique et social, le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud et le Conseil d'administration, dont les décisions 2001/2 et 2003/10, notamment, portent sur la question. Ces textes établissent des objectifs généraux d'action politique que le PNUD s'emploie à réaliser dans les cadres de coopération afin de renforcer la coopération internationale pour le développement par toute une série d'accords de collaboration Sud-Sud. Ces résolutions et décisions guident également les initiatives Sud-Sud lancées par les États Membres et par les organisations du système des Nations Unies, régulièrement étudiées par le Groupe spécial, qui communique ses conclusions aux organes directeurs intergouvernementaux. Le Groupe spécial est chargé d'établir les rapports bisannuels du Secrétaire général sur l'état de la coopération Sud-Sud destinés à l'Assemblée générale. Il établit également les rapports bisannuels de l'Administrateur du PNUD qui sont soumis au Comité de haut niveau.

3. Les facteurs qui incitent les pays en développement à rechercher des solutions concertées à leurs problèmes de développement ont changé avec le temps. Toutefois, ces dernières années, la coopération Sud-Sud a coïncidé avec la reconnaissance de la nécessité d'une interdépendance entre les pays du Sud pour pouvoir mettre à profit les possibilités offertes par la mondialisation et en limiter au minimum les risques. Plusieurs pays du Sud ont réussi, en peu de temps, à réduire la pauvreté, à augmenter l'espérance de vie et à relever le taux de croissance économique. Ils peuvent partager d'importantes compétences, connaissances et données d'expérience, ce qui est une raison de plus de promouvoir les échanges Sud-Sud. Dans le même ordre d'idées, les initiatives Sud-Sud sont un processus d'apprentissage qui attire l'attention sur les voies de développement confirmées permettant de réduire la pauvreté et de réaliser les autres objectifs du Millénaire pour le développement.

4. Les donateurs traditionnels soutiennent de plus en plus les initiatives Sud-Sud et, en réunissant deux ou plusieurs pays en développement, établissent des partenariats triangulaires qui accordent des ressources, notamment financières et technologiques, à des programmes conçus, élaborés et gérés par les pays du Sud. La coopération triangulaire se retrouve également dans les programmes de formation financés par les donateurs qui font appel aux institutions et aux experts de pays en développement plus avancés afin d'aider ceux qui le sont moins.

Enseignements tirés de la coopération Sud-Sud

5. Les rapports soumis régulièrement à l'Assemblée générale et au Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud par le Secrétaire général et l'Administrateur détaillent d'importants enseignements tirés des progrès réalisés dans le domaine de la coopération Sud-Sud et ses points faibles. Il y est indiqué que les pays en développement accordent à nouveau une importance prépondérante à ce type de coopération en vue de réduire l'écart grandissant entre pays riches et pays pauvres. On pense que les relations Sud-Sud pourraient permettre aux pays qui ne tirent pas profit de la mondialisation d'apprendre des stratégies gagnantes grâce au partage d'idées, de ressources, de compétences et de connaissances par des pays qui

ont réussi à s'adapter à la mondialisation et ont amélioré les conditions de vie de leur population avec une rapidité sans précédent.

6. Dans les pays du Sud, l'augmentation considérable du nombre d'ingénieurs, de médecins, d'enseignants et d'autres experts permet aux organismes des Nations Unies et à d'autres acteurs du développement de s'appuyer de plus en plus souvent sur les institutions et les compétences de ces pays dans le cadre de leurs projets et de leurs programmes de développement. Plusieurs institutions dynamiques ont été créées par les pays en développement afin de coordonner les initiatives Sud-Sud; les tendances en faveur de l'intégration économique aux niveaux régional et sous-régional augmentent les possibilités d'échanges Sud-Sud. Les échanges interrégionaux sont également en hausse, encore qu'à un rythme qui reste lent. L'envergure des initiatives concertées s'étendant, elles incluent un grand nombre d'acteurs, ainsi que les secteurs public et privé.

7. En dépit d'efforts considérables, l'exécution des plans d'action adoptés par les pays en développement demeure plus lente qu'ils ne le souhaitent et, de ce fait, peu de programmes contribuent à une transformation socioéconomique tangible. Une meilleure affectation des ressources, le partage de l'information et la création de mécanismes de coordination des politiques et des programmes figurent parmi les mesures nécessaires pour pleinement tirer profit de la coopération Sud-Sud aux niveaux national, régional et interrégional. Le Groupe spécial accorde donc une importance prépondérante aux mesures visant à surmonter les obstacles et à transposer à une plus grande échelle le volume des échanges entre pays en développement dans la formulation du troisième cadre de coopération pour la coopération Sud-Sud (2005-2007).

Vers le troisième cadre de coopération

8. Le prochain pari décisif sera d'adapter la coopération Sud-Sud aux réalités du XXI^e siècle afin qu'elle mette à profit les ressources intellectuelles et les avancées technologiques accumulées ces dernières années par plusieurs pays en développement. En outre, plusieurs nouvelles alliances internationales offrent la possibilité de lancer des initiatives concertées plus efficaces au cours des années à venir. À l'opposé, par le passé, la coopération Sud-Sud a consisté en des mesures visant à partager de maigres connaissances techniques entre des pays manquant d'enseignants, de médecins, d'avocats, d'ingénieurs et d'autres experts indispensables au développement. Le manque de diversité des échanges commerciaux entre les pays du Sud freine également les flux commerciaux Sud-Sud.

9. Aujourd'hui, la possibilité d'assister à une nouvelle phase de la coopération Sud-Sud est réelle compte tenu de la convergence des solutions du Sud qui sont liées aux ressources humaines, à la technologie, aux alliances et aux forces de la mondialisation. L'idée directrice formulée par le PNUD dans le troisième cadre de coopération est donc conditionnée par la mobilisation de l'action Sud-Sud afin de remplir la mission générale consistant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. À cette fin, le cadre de coopération devra mettre à profit a) les personnes hautement qualifiées à la pointe de l'innovation scientifique et technique; b) les connaissances des pays dont la croissance économique a été élevée pendant les années 90; c) l'expérience accumulée dans la lutte contre la pauvreté; d) la

réalisation d'une transformation socioéconomique profonde grâce à des réformes du marché efficaces, à l'aptitude à attirer l'investissement étranger direct, à une expérience renforcée de la gestion des secteurs public et privé et à un meilleur savoir-faire dans la fourniture de services sociaux tels que l'éducation et la santé.

10. Le Groupe spécial étudie également les manières d'intensifier l'émulation vis-à-vis des pays en développement qui ont réussi à s'équiper des nouvelles technologies de l'information et de la communication, permettant aux sociétés de découvrir des solutions ingénieuses à de vieux problèmes. On pense que la nouvelle approche de la coopération Sud-Sud pourrait prévoir une collaboration en ligne afin de créer des emplois fondés sur les connaissances, et des alliances de particuliers formant des réseaux afin de réduire la pauvreté, d'éradiquer les maladies mortelles et d'améliorer les conditions de vie de toutes les populations du Sud.

11. Un autre domaine prioritaire qu'il est envisagé d'inclure dans les futurs programmes Sud-Sud est la capacité d'adapter les nouvelles technologies aux besoins urgents des pays du Sud en matière de développement. De nombreuses données d'expérience peuvent être partagées sur la manière d'utiliser l'Internet dans l'apprentissage à distance, le partage d'informations sur les techniques agricoles, la gestion du microcrédit, ainsi que nombre d'autres questions intéressant les populations pauvres du monde en développement.

12. Plusieurs pays en développement qui se sont dotés de la capacité d'inventer produisent des innovations adaptées aux besoins spéciaux du Sud. Cela mène à un autre domaine de programmation utile visant ce que l'on appelle les maladies des pauvres, telles que le paludisme, le tétanos, l'éléphantiasis et d'autres maladies courantes sous les tropiques. De nombreux malades du VIH/sida mourant d'infections opportunistes telles que la tuberculose, les initiatives Sud-Sud de lutte contre les maladies dites des pauvres seraient une contribution considérable à la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement d'arrêter la propagation du VIH/sida.

13. En fondant son expérience de l'organisation de rencontres commerciales entre entrepreneurs d'Asie et d'Afrique afin d'élaborer des accords et des initiatives communes dans le domaine du commerce, le Groupe spécial mettra davantage l'accent sur le développement du secteur privé dans le cadre des prochains programmes. L'un des principaux éléments du troisième cadre de coopération est l'appui au développement des petites et moyennes entreprises des pays du Sud dans l'objectif de créer des emplois, de réduire la pauvreté et de réaliser d'autres objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire. Le programme aura également pour but de renforcer les flux commerciaux Sud-Sud et d'autres échanges internationaux en concertation avec l'Union africaine et avec d'autres groupes œuvrant pour l'intégration économique régionale et sous-régionale.

14. Afin de surmonter les restrictions en matière de ressources, le Groupe spécial a récemment cherché à former de nouvelles coalitions plus importantes entre les pays en développement plus avancés. Plusieurs réunions ont été organisées afin de tenir des consultations entre les pays qui jouent un rôle essentiel dans la coopération Sud-Sud afin de solliciter leur avis sur les moyens de mettre à profit les ressources intellectuelles, les technologies et les coalitions afin de renforcer les échanges Sud-Sud. À la première réunion, qui s'est tenue à Hangzhou (Chine) en novembre 2003, les représentants de ces pays essentiels ont demandé au Groupe spécial de faciliter

leur regroupement afin qu'ils soient, de concert, les principaux partisans de la formulation et de l'exécution de programmes communs leur permettant de partager leurs compétences spécialisées et leur savoir-faire technique avec les pays en développement moins avancés de leur région dans des domaines où les besoins sont urgents, notamment la lutte contre le VIH/sida, le commerce et les investissements, ainsi que les technologies de l'information et de la communication.

15. Lors d'une deuxième réunion, tenue à Marrakech (Maroc) en décembre 2003, les représentants de pays essentiels – Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Thaïlande et de nombreux autres – ont réitéré leur souhait de collaborer en vue de formuler des programmes stratégiques destinés à aider les autres pays en développement. Le Groupe spécial a été chargé d'approcher chacun des pays essentiels afin de déterminer dans quel domaine il souhaite jouer un rôle moteur. Lors de réunions organisées récemment avec des responsables indiens, thaïlandais et malaisiens, ces trois pays essentiels ont indiqué qu'ils étaient disposés à faire équipe avec d'autres pays essentiels afin de mettre en commun leurs connaissances et leurs données d'expérience sur les domaines dans lesquels ils ont une grande expérience, notamment la lutte contre le VIH/sida et le développement des petites et moyennes entreprises. Il est donc prévu d'organiser d'autres réunions avec des pays essentiels d'Afrique, avec des pays arabes et avec des pays des régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Amérique latine et des Caraïbes, afin d'examiner des actions concrètes.

16. Dans ce contexte, les travaux du Groupe spécial sur le partage de solutions de développement liées aux ressources humaines, à la technologie et aux alliances devraient être fondés sur des activités menées dans le cadre de partenariats formés par des groupes de pays essentiels qui ont des politiques et des pratiques confirmées et pouvant être mises en commun. On espère également que les délibérations du Conseil d'administration à la présente session l'aideront à formuler le troisième cadre de coopération pour la coopération Sud-Sud (2005-2007), qui sera soumis au Conseil à sa deuxième session ordinaire de septembre 2004.